

221C3224  
FR0004152874-FS0936

23 novembre 2021

**Déclaration de franchissement de seuil**  
**(article L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**ADVENIS**

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 23 novembre 2021, la société par actions simplifiée Groupe Renée Costes<sup>1</sup> (6 rue Jean Hugues, 75116 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 novembre 2021, le seuil de 5% du capital de la société ADVENIS<sup>2</sup> et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ADVENIS hors marché<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Détenue respectivement à hauteur de 50% par les sociétés Orient Bay West SAS (elle-même détenue à 100% par M. Stanley Nahon) et Orient Bay East SAS (elle-même détenue à 100% par M. Igal Natan).

<sup>2</sup> Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 15 septembre 2021.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société ADVENIS du 18 novembre 2021.